

**1<sup>er</sup> octobre 2005 Journée internationale des personnes âgées :  
Que serait l'arbre sans ses racines ?**

Québec, le 22 septembre 2005 – Depuis sa création en 1992, le Conseil des aînés poursuit ses actions visant la promotion des intérêts, des droits et de la participation à la vie collective des aînés. C'est dans ce contexte que le Conseil souligne, depuis maintenant sept ans, le 1<sup>er</sup> octobre, décrété Journée internationale des personnes âgées par l'Organisation des Nations unies en 1990. Le Conseil fait la promotion de cette journée comme étant la Journée internationale des personnes âgées au Québec en s'appuyant sur un thème annuel. L'ensemble de la population est donc invitée à souligner cet événement sous le signe du questionnement suivant :

**« QUE SERAIT L'ARBRE SANS SES RACINES ? »**

Ce thème représentant les racines, lesquelles sont essentielles à la survie de l'arbre comme les aînés le sont pour la société, a été choisi pour sensibiliser la population et promouvoir la place et la contribution inhérentes des aînés à la société ainsi que l'importance et la viabilité des liens intergénérationnels.

Les personnes âgées de 65 ans et plus représentent 13,6 % de la population québécoise. Et l'on prévoit que dans 25 ans, elles en représenteront près du double. Les aînés constituent donc un important segment de la population du Québec. Mais plus que par leur nombre, les personnes âgées sont importantes par leur contribution à la société, en tant que contribuables, consommateurs et dispensateurs de services.

Plusieurs municipalités, organisations publiques, parapubliques, privées et communautaires tiendront, au cours de la prochaine semaine et jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre, des activités, tant sur les plans local que régional. Ces activités permettront de poser un temps d'arrêt à travers des événements visant l'information, la réflexion, le débat, la démonstration du savoir-faire, les échanges intergénérationnels, etc., pour souligner non seulement l'apport des aînés à la société mais aussi pour reconnaître toute l'importance de leur place et du rôle qui leur est propre en tant que citoyens, à part entière, si nécessaire à la collectivité.

Le Conseil des aînés, par la voix de son président monsieur Georges Lalande, profite de cette **Journée internationale des personnes âgées 2005** pour souligner la contribution des aînés au développement de notre société actuelle dont profite actuellement l'ensemble de la population mais aussi celle qu'ils ne cessent d'apporter à la collectivité et à notre société de demain.